Tous établissements · 2 déc. 2027

AI Act, systèmes d'IA à haut risque

Le 2 décembre 2027, les obligations applicables aux systèmes d'IA à haut risque entrent en application, après un report de seize mois. En finance, deux usages sont visés : l'évaluation de la solvabilité des particuliers et la tarification en assurance vie et santé.

DATE D'APPLICATION	QUI LE DEMANDE	À QUI VOUS RÉPONDEZ	NATURE DE LA DEMANDE
2 déc. 2027	Législateur européen (règlement sur l'IA)	Autorité de surveillance du marché : pour un établissement financier, son superviseur national	Client, numérique, durabilité

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

- Grand groupe bancaire
- Banque de taille moyenne
- Financements spécialisés
- Assureur
- Mutuelle et prévoyance
- Banque privée
- Institution financière publique

Fond plein : concerné. Pointillé : selon le statut ou l'activité.

REPÈRES

Le calendrier du texte.

1er août 2024
Entrée en vigueur du règlement sur l'IA

29 juin 2026
Le Conseil adopte le report

2 déc. 2027
Systèmes à haut risque autonomes

2 août 2028
Systèmes intégrés à des produits

LE DÉTAIL

Ce qui change.

Deux usages financiers classés à haut risque

2 DÉC. 2027

BANQUE

- Évaluation de la solvabilité et notation de crédit des personnes physiques

ASSURANCE

- Évaluation des risques et tarification en assurance vie et santé

OBLIGATIONS

- Gestion des risques
- Gouvernance des données
- Documentation technique et journalisation
- Contrôle humain

Le règlement (UE) 2026/1744 du 8 juillet 2026, publié au Journal officiel le 24 juillet 2026 et en vigueur depuis le 27 juillet 2026, repousse l'application des règles sur les systèmes d'IA à haut risque, initialement prévue le 2 août 2026. Les nouvelles dates sont le 2 décembre 2027 pour les systèmes autonomes listés à l'annexe III du règlement sur l'IA et le 2 août 2028 pour les systèmes intégrés à des produits.

Pour les systèmes à haut risque utilisés par des établissements financiers, l'autorité de surveillance du marché est l'autorité nationale chargée de leur supervision financière. L'EBA a publié une note sur l'articulation entre le règlement sur l'IA et la réglementation bancaire : elle n'y relève pas de contradiction significative.

NOTRE LECTURE

La plupart des banques utilisent déjà des modèles de score soumis à une gouvernance des modèles. Le règlement ajoute des exigences de documentation, de traçabilité des données d'entraînement et de contrôle humain, y compris pour les systèmes achetés à des éditeurs. Le premier travail est un inventaire : quels systèmes, quels usages, quels fournisseurs.

CE QUE NOUS FAISONS

Inventaire des systèmes d'IA et qualification des usages, gouvernance et traçabilité des données, documentation des modèles et des contrôles.

Règlement sur l'IA | Score de crédit | Gouvernance des données

DONNÉES ET IA→

POUR ALLER PLUS LOIN

Sources officielles.

Conseil, communiqué du 29 juin 2026	https://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2026/06/29/artificial-intelligence-council-gives-final-green-light-to-simplify-and-streamline-rules/
EUR-Lex, règlement (UE) 2026/1744	https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2026/1744/oj/eng
Commission européenne, règlement sur l'IA	https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/regulatory-framework-ai
Commission européenne, article 74 du règlement	https://ai-act-service-desk.ec.europa.eu/en/ai-act/article-74
EBA, le règlement sur l'IA et le secteur bancaire	https://www.eba.europa.eu/sites/default/files/2025-11/d8b999ce-a1d9-4964-9606-971bbc2aaf89/AI%20Act%20implications%20for%20the%20EU%20banking%20sector.pdf

Liens vérifiés le 23 novembre 2026.